



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

7300 – BOUSSU

EXTRAIT DU CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE

Art.L1122-17 : Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L1122-17 alinéa 1 et 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu dans la salle du Conseil Communal, Rue Rogier à BOUSSU, le **jeudi 24 octobre 2019 à 18heures30**.

Fait à l'Hôtel de Ville, le 16 octobre 2019.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

Les Bourgmestre et Échevins,
Par délégation,

Giovanna CORDA
Echevine

ADMINISTRATION GENERALE - INFORMATIQUE

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2019**
- 2. ASBL Maison du Tourisme de la Région de Mons - Représentation aux instances - Mandature 2019-2024 -Révision décision du Conseil communal du 30 septembre 2019**

RATIFICATION

3. Ratifications de factures

PERSONNEL - GRH

4. Rémunération du personnel accueillant contractuel qualifié - Fixation montant horaire
5. Allocation de fin d'année 2019 - Mandataires
6. Allocation de fin d'année 2019 - Personnel communal

DIRECTION FINANCIERE - SERVICE DE LA RECETTE

7. Retrait de la décision du Conseil Communal du 30/09/2019 relative à l'amendement du protocole d'accord concernant les sanctions administratives communales en cas d'infractions mixtes (Loi du 24 juin 2013)

SERVICE DES FINANCES - TAXES - GESTION BUDGET & MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

8. C.P.A.S. - Modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2019 des services ordinaire et extraordinaire
9. Fabrique d'église Saint-Charles - Approbation de la modification budgétaire n° 1 de 2019
10. Fabrique d'Eglise Protestante - Approbation de la modification budgétaire n° 2 de 2019
11. Fabrique d'Eglise Saint-Martin - Modification budgétaire n° 2 de 2019 concernant des travaux d'installation d'une chaudière à gaz
12. Modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2019 des services ordinaire et extraordinaire
13. Fabrique d'Eglise Saint-Martin - Réformation du budget 2020 et arrêt de l'allocation communale
14. Fabrique d'Eglise Saint-Géry - Réformation du budget 2020 et arrêt de l'allocation communale ordinaire
15. F.E. Saint-Charles - Réformation budget 2020 - Arrêt de l'allocation communale
16. Fabrique d'Eglise Protestante - Budget 2020 - Arrêt de l'allocation communale
17. Approbation du taux de couverture du coût-vérité - Budget 2020

JURIDIQUE - MARCHES PUBLICS(GESTION ADMINISTRATIVE- JURIDIQUE ET TUTELLES) - ASSURANCES - RÈGLEMENTS DE TAXE ET REDEVANCE

18. Règlement-taxe relatif à la collecte et au traitement des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés – exercice 2020 – Art. 040/36303
19. Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques – Exercices 2020- 2025 – Art. 040/37201

20. Centimes additionnels au précompte immobilier – Exercices 2020-2025 – Art. 040/37101
21. REDEVANCE RELATIVE AUX DEMANDES DE CHANGEMENT DE PRENOM – Exercices 2020-2025 – Art. 040/36303
22. Centimes additionnels à la taxe régionale sur les sites d'activité économique désaffectés – Exercices 2016-2019- Art. 04001/37701
23. Taxe sur les secondes résidences – Art. 040/36713
24. TAXE SUR LES IMMEUBLES INOCCUPÉS – Exercice 2020-2025 – Art. 040/36715
25. Articles : 040/36103 et 040/36104 - Redevance sur la délivrance de documents administratifs
26. Règlement redevance sur l'occupation du domaine public par les loges foraines et loges mobiles – exercices 2020-2025 – Art. 040/36603
27. Règlement-taxe sur les panneaux publicitaires fixes – exercices 2020-2025 – Art. 040/36423
28. Règlement taxe sur la distribution gratuite d'imprimés publicitaires non adressés – Exercices 2020-2025 – Art. 04001/36424
29. Règlement taxe sur les implantations commerciales – Art. 040/36720
30. Règlement redevance sur l'utilisation d'un raccordement électrique lors de foires et marchés – Exercices 2020-2025 – Art. 04001/36601
31. Règlement taxe de séjour – Art. 040/36426
32. Règlement redevance sur l'occupation du domaine public par des terrasses, tables et chaises – Art. 040/36606
33. Règlement-redevance sur la délivrance des repas scolaires - Exercice 2019 à 2021 inclus
34. Service extraordinaire - Activation du module Codes-barres du logiciel iA Tech et acquisition d'un scanner code-barre avec imprimante s'y afférant pour le magasinier.
35. Service Extraordinaire - Renting de 13 véhicules utilitaires pour le service Travaux - Levée de l'option d'achat
36. Service extraordinaire - Marché public de travaux - Remplacement des menuiseries extérieures à l'école de l'Alliance - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION DU MARCHE - APPROBATION DE L'AVIS DE MARCHE
37. Service extraordinaire - Marché public de travaux - Démolition d'un bâtiment à la rue Alfred Ghislain - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION DU MARCHE - APPROBATION DE L'AVIS DE MARCHE
38. Service Extraordinaire n° de projet : 20190087.2019 Acquisition de cellules de columbarium Approbation des conditions et du mode de passation du marché CSCH n°MPH/2019/15

URBANISME - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - LOGEMENT

39. cccatm / désignation des membres et approbation du Règlement d'Ordre Intérieur.

TRAVAUX - VOIRIE - MOBILITE - MARCHES DE TRAVAUX(PARTIE TECHNIQUE)

- 40. Eclairage public - Remplacement luminaires BOUSSU - Convention.
- 41. Charte Eclairage public - ORES ASSETS - Service Lumière - Adhésion à la convention.
- 42. Service lumière ORES - Réparations - Charte éclairage public.
- 43. Remplacement du Parc d'éclairage public communal en vue de sa modernisation - Approbation de la convention.
- 44. SPW - N549 - Rue Neuve - rue de Dour - N51 - rue de Mons - Remplacement d'abribus - convention
- 45. Règlement complémentaire sur le roulage - Quartier d'Apt - Création d'un sens unique et zone 30
- 46. Règlement complémentaire sur le roulage - Rue de Wasmes - Etablissement de deux zones d'évitement striées de 2 x 4 mètres de part et d'autre de l'accès carrossable du n° 49 via les marques au sol appropriées
- 47. Règlement complémentaire sur le roulage - rue Alfred Ghislain - Création d'un passage pour piétons à hauteur du n° 63 via les marques au sol appropriées
- 48. Règlement complémentaire sur le roulage - Rue de Saint-Ghislain - Abrogation du stationnement alterné semi mensuel existant entre les n° 34 et 60 - Interdictions de stationner du côté impair, de l'opposé au n° 52 au 34, du côté pair du n° 48 au 60 via le placement de signaux E1 avec flèches montantes et descendantes
- 49. Règlement complémentaire sur le roulage - Attribution d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite - rue de Saint-Ghislain n° 42 à 7300 Boussu

REGIE FONCIERE - SERVICE FONCIER

PETITE ENFANCE - ENSEIGNEMENT - EXTRASCOLAIRE - JEUNESSE

POPULATION

ETAT CIVIL

**FETES & CEREMONIES - CULTURE - SPORTS
COMMUNICATION - BIBLIOTHEQUE**

PLAN DE COHESION SOCIALE - AFFAIRES SOCIALES

- 50. PCS 2020 - 2025 : Plan et Article 20 - modifications suite aux remarques de la Région wallonne

PREVENTION - ENVIRONNEMENT - GESTION DES MARCHÉS

SERVICE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL

HUIS CLOS